



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 12 février 2026
Convocation du : 30 janvier 2026
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 30

L'an deux mille vingt six, le douze février à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESBROECK, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE, Teddy HALSBERGHE

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Thomas BLACTOT pouvoir à Sylvie GUSTIN, Lahcem AIT EL HAJ pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Rut LERNER-BERTRAND pouvoir à Martine DUBREU, Pierre VANNESTE pouvoir à Arnaud MARIE, Mylène DURIN-MERAD pouvoir à Bernard HAESBROECK

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Grégory PICKEU

DE26_028

FINANCES
SUBVENTIONS INFÉRIEURES À 23 000 EUROS

Autorisation - Approbation

Diverses demandes de subventions de fonctionnement ont été présentées par les associations ou autres organismes pour l'année 2026.

Il s'agit maintenant d'individualiser les subventions allouées aux associations percevant moins de 23 000 € et à qui la ville verse, mensuellement, une dotation au titre des Chèques Emploi Associatif.

Après un premier versement à hauteur de 25 % du perçu 2025, il est maintenant proposé de verser 50 % du perçu 2025 entre avril et septembre. Le versement des 25 % restant sera délibéré avant le dernier trimestre.

Dans ce contexte, il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

Nature Fonction	Association	Subvention proposée 2026 sur base 2025	Déjà perçu au 1 ^{er} Trimestre 2026	Montant proposé : 50 % de 2025
65748/30	<u>Société Municipale de Gymnastique</u>			
	- subvention de fonctionnement	1 882 €	471 €	941 €
	- chèques emploi associatifs	10 800€	2 700 €	5 400 €
	<u>Sports Ouvriers Armentières Natation</u>			
	- subvention fonctionnement	3 097 €	774 €	1 549 €
	- chèques emploi associatifs	1 890 €	473 €	945 €

Ces subventions seront versées en un ou plusieurs versements entre avril et septembre.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'approuver les versements ci-dessus.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 16/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le



ID : 059-215900176-20260216-DE26_028-DE

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Grégory PICKEU
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS